



Lettre ouverte au Gouvernement fédéral de Belgique

« Gardez les citoyens à bord de l'éolien offshore »

Au nom de 125.000 citoyennes et citoyens belges engagés pour une énergie locale et renouvelable

Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames et Messieurs les Ministres,

La future zone éolienne Princesse Élisabeth, en mer du Nord, est **l'un des plus grands projets énergétiques de l'histoire de notre pays**. L'aboutissement de ce projet peut devenir l'exemple même de la manière dont la Belgique **renforce sa sécurité énergétique, maîtrise les coûts de l'énergie et respecte ses obligations climatiques européennes**.

Pour la première fois et de manière inédite en Europe, il était proposé aux citoyens de participer directement à ce projet ambitieux, d'investir directement dans la transition énergétique, en devenant copropriétaires de ce futur parc éolien offshore.

Mais **cette promesse est aujourd'hui fragilisée par le report de l'appel d'offres et l'incertitude autour du maintien de la participation citoyenne dans ce dossier**. Or, ce levier citoyen existe déjà dans le secteur de l'énergie, il fonctionne, et il est prêt à être amplifié.

Nous sommes **125.000 Belges** déjà engagés dans 32 coopératives énergétiques citoyennes. Au total, ce modèle a déjà permis d'investir plus de **150 millions d'euros** dans des projets d'énergie durable en Belgique. En 2025, en seulement huit semaines, plus de 7,5 millions d'euros ont été mobilisés par des particuliers pour devenir copropriétaires d'éoliennes en mer, et nous voulons aller plus loin.

Pourquoi c'est dans l'intérêt de toutes et tous

- **Un avantage financier** : intégrer la participation citoyenne dans ce type de projet permet de mobiliser une partie de l'épargne dormante des Belges — plus de 300 milliards d'euros — et réduit ainsi le besoin de faire appel à des capitaux privés à haut rendement. Cela diminue donc le coût global du projet et aide à stabiliser les factures d'énergie des ménages et des entreprises.



- **Un ancrage national** : en faisant des citoyens des copropriétaires, nous renforçons notre sécurité énergétique et diminuons notre dépendance aux fluctuations géopolitiques ou aux grands acteurs étrangers.
- **Un moteur économique** : orienter les investissements des Belges vers des infrastructures stratégiques pour notre pays crée de l'emploi, fait vivre l'économie locale et garde les bénéfices en Belgique
- **Une conformité européenne** : l'Union européenne appelle les États membres à impliquer activement les citoyens dans la transition énergétique (RED III, EMD, NZIA). La Belgique était pionnière en la matière : c'est une force qu'il faut préserver.

Ce modèle n'est **pas un choix idéologique** : il est solide, reconnu par les banques, déjà opérationnel dans de nombreux projets d'énergie renouvelable sur terre comme en mer, et complémentaire aux investissements publics et privés. Il répond à une demande forte : selon une étude de l'UMons, une majorité de Belges souhaitent pouvoir investir directement dans l'éolien offshore citoyen.

Notre demande est claire :

Nous vous demandons que la **participation directe des citoyens** soit garantie comme critère contraignant dans l'appel d'offres de la zone Princesse Élisabeth. Pas une option, mais une condition mesurable, comme prévu initialement.

Il est temps de laisser les citoyens prendre leur place dans ce projet historique. Ensemble, faisons en sorte que l'énergie de demain soit **abordable, durable et belge**. Gardons les citoyens à bord.

Parce que le vent appartient à tout le monde.

Respectueusement,

Les 32 coopératives énergétiques citoyennes de Belgique, au sein de SeaCoop

Au nom de 125.000 coopérateurs